

Questions orales

présidence du conseil un partisan libéral ne possédant pas les compétences nécessaires.

Le ministre m'a assuré que, si je lui fournissais des détails de la situation, il ne tarderait pas à me donner une réponse. Le jour même, je lui ai fourni une liste de ceux qui avaient communiqué avec son bureau. Je lui ai donné le nom de trois personnes d'une grande compétence qui étaient recommandées par des leaders de la collectivité pour combler les postes en question. Je n'ai toujours pas reçu de réponse.

• (1145)

Quand le ministre prendra-t-il des mesures pour rétablir ce conseil arbitral très important dans ma circonscription?

M. Maurizio Bevilacqua (secrétaire parlementaire du ministre du Développement des ressources humaines): Monsieur le Président, le député peut avoir l'assurance que le gouvernement nommera les personnes les plus compétentes à ces postes. Nous tenons absolument à garder la confiance des Canadiens. Toutes les nominations que le gouvernement a faites jusqu'à maintenant prouvent que celui-ci ne désigne que des personnes très compétentes pour combler des postes.

M. Jim Gouk (Kootenay-Ouest—Revelstoke): Monsieur le Président, le conseil arbitral comprend habituellement deux coprésidents, mais il a cessé son activité parce que le gouvernement a décidé de ne pas reconduire l'unique président en poste.

Le ministre acceptera-t-il de prolonger le mandat de M. Rocco Mastrobuono, pour que le conseil poursuive ses activités, étant donné le temps dont le gouvernement semble avoir besoin pour régler le problème?

M. Maurizio Bevilacqua (secrétaire parlementaire du ministre du Développement des ressources humaines): Monsieur le Président, je vais me renseigner et nous ferons rapport à la Chambre dès que possible.

* * *

[Français]

LE LOGEMENT SOCIAL

Mme Maud Debien (Laval-Est): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question au ministre des Travaux publics. Le 24 février dernier, le ministre des Travaux publics a déclaré dans cette Chambre que la Société canadienne d'hypothèques et de logement entendait économiser 120 millions de dollars sur quatre ans, somme qui devrait être versée au logement social.

Puisque le ministre s'est engagé à attribuer ces 120 millions de dollars aux personnes mal logées, peut-il nous dire combien d'unités de logements sociaux coopératifs et sans but lucratif seront construites cette année, grâce à ces économies?

[Traduction]

L'hon. David Dingwall (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, je remercie la députée pour son excellente question.

Je tiens à lui dire que nous cherchons à économiser au-delà de 120 millions de dollars au cours des quatre prochaines années, grâce à l'esprit de collaboration dont font preuve le gouvernement du Canada et les diverses provinces. Tant que nous ne pourrions pas déterminer le montant exact des économies que nous réaliserons au cours du présent exercice financier, il sera prématuré de ma part d'annoncer à la Chambre des communes la façon exacte dont ces fonds seront réaffectés.

Je peux assurer à la députée que nous consultons les provinces et que nous consulterons les divers intervenants afin que les contribuables puissent en obtenir davantage pour leur argent.

[Français]

Mme Maud Debien (Laval-Est): Monsieur le Président, compte tenu de l'information que le ministre veut bien nous donner, même s'il nous manque encore pas mal de précisions à ce sujet, j'aimerais savoir s'il pourrait aussi nous confirmer s'il a l'intention d'offrir une allocation aux locataires, c'est-à-dire une aide directe aux locataires, plutôt que d'investir dans des projets d'habitations collectifs, comme les habitations à loyer modique et les coopératives d'habitation, dans l'éventualité où il pourrait changer d'idée?

[Traduction]

L'hon. David Dingwall (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, il ne s'agit pas de changer d'idée, mais de veiller à ce que les contribuables canadiens en aient plus pour leur argent.

Toutes les options seront évaluées. Nous tiendrons de vastes consultations auprès des provinces et des divers intervenants. Je veux que la députée sache que mon gouvernement et, espérons-le, d'autres administrations publiques étudieront attentivement la proposition qu'elle a faite et que semblent appuyer non seulement les membres de son propre parti, mais aussi des habitants du Québec et d'autres provinces.

Je ne veux pas susciter de faux espoirs et laisser croire que d'importantes sommes seront consacrées à ce secteur, mais c'est une des possibilités que nous envisageons.

* * *

LES PÊCHES

M. John Cummins (Delta): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans.

Vendredi dernier, nous avons félicité la ministre de l'Environnement d'avoir pris des mesures au sujet de l'*Irving Whale*.

Nous avons signalé qu'un problème se posait non loin de là, dans le détroit de Northumberland. Les gens qui pêchent le homard et divers poissons dans ces eaux craignent que le gouvernement ne se prépare à approuver une proposition voulant qu'on déverse les effluents de l'usine Scott, dans les Maritimes, dans des frayères de homard, de pétoncles et de divers poissons au moyen d'un pipe-line long de deux kilomètres.